

19-03-11

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, le lundi 11 mars 2019, à 19 h 32, à la salle B-301 de l'école du Mistral, 254, avenue Ross, à Mont-Joli, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Marie-Claude Hamel  
 Lise Lévesque  
 Valéry Marquis, représentante du comité de parents pour les EHDAA  
 Nathalie Rioux, représentante du comité de parents pour l'ordre secondaire

MM. Daniel Arseneault, vice-président  
 Raynald Caissy  
 Sylvain Gagné, représentant du comité de parents pour l'ordre primaire  
 Michel Pineault  
 Alain Rioux  
 Mario Ross  
 André Trahan

M<sup>me</sup> Mylène Thibault était présente par le biais du téléphone conformément au *Règlement concernant la participation à distance par les commissaires aux séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif de la Commission scolaire des Phares* (C. C. r 27-2006).

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. La directrice générale, M<sup>me</sup> Madeleine Dugas, et la secrétaire générale, M<sup>e</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont également présents :

M<sup>me</sup> Christine Marquis, directrice du Service des ressources informationnelles

MM. Rock Bouffard, directeur du Service des ressources humaines  
 Jocelyn Michaud, directeur général adjoint  
 Jean Papillon, directeur du Service des ressources éducatives  
 Carl Ruest, directeur du Service des ressources matérielles  
 Hugo Perry, directeur adjoint du Service des ressources financières

19-03-11-168

**VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION**

L'avis public prévu à la loi a été donné et l'avis de convocation a été transmis à chacun des membres du conseil des commissaires.

**19-03-11-169 MOT DU PRÉSIDENT**

Le président, M. Gaston Rioux souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**19-03-11-170 PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Le président, M. Gaston Rioux, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

Le sujet abordé dans les questions soumises par le public est le suivant :

- 50<sup>e</sup> anniversaire de l'école du Mistral

Intervention de M. Pierre Larouche, président de la Fondation de l'école du Mistral.

**19-03-11-171 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS**

M. Sylvain Gagné, représentant du comité de parents pour l'ordre primaire présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires, soit :

- Politique consultation publique – Consultation et recommandations;
- Tournée régionale de la FCPQ concernant le Projet de loi 12;
- Suivi concernant la création des adresses courriels pour les présidents de conseils d'établissement.

**19-03-11-172 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. André Trahan et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
2. Vérification de la procédure de convocation;
3. Mot du président;
4. Période de droit de parole réservée au public;
5. Période réservée aux commissaires parents;
6. Adoption de l'ordre du jour;
7. Décision :
  - 7.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 14 janvier 2019 :
    - Approbation

- Suivis;
- 7.2 Révision budgétaire 2018-2019;
  - 7.3 Mandat d'achat – Licences Microsoft pour les commissions scolaires – SAR325-2019;
  - 7.4 Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2019-2020 – Pour adoption;
  - 7.5 Calendriers scolaires de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle 2019-2020 – Pour adoption;
  - 7.6 Plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général 2018-2019 (secteur administratif, surveillants d'élèves et techniciens en loisir) - Modification;
  - 7.7 Engagement - Personnel de soutien régulier secteur général;
  - 7.8 Engagement - Personnel de soutien régulier secteur des services de garde;
  - 7.9 Nomination d'un représentant au conseil d'administration de la Corporation du Village des Sources de Rimouski;
  - 7.10 Révision de la Politique relative à l'admissibilité au transport scolaire – Pour consultation;
  - 7.11 Achat de deux véhicules pour le Service des ressources matérielles – Octroi de contrat;
  - 7.12 Réfection de l'enveloppe et de la fenestration aile de 1947 à l'école des Alizés – Octroi de contrat;
  - 7.13 Condoléances;
  - 7.14 Mise à l'essai du personnel cadre (Huis clos);
  - 7.15 Comblement de postes (Huis clos);
  - 7.16 Comblement de postes de direction et de direction adjointe d'école – Formation du comité de sélection (Huis clos);
8. Information
    - 8.1 Rapport de la directrice générale;
    - 8.2 Rapport du président;
  9. Questions nouvelles;
  10. Seconde période de questions réservée au public;
  11. Levée de la séance.

**DÉCISION****19-03-11-173 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 14 JANVIER 2019 – APPROBATION ET SUIVIS**

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2019 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

**19-03-11-174 RÉVISION BUDGÉTAIRE 2018-2019**

ATTENDU la mise à jour du budget 2018-2019 réalisée à partir des résultats aux états financiers de l'année 2017-2018 et de l'évolution des revenus et des dépenses depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018;

ATTENDU la présentation de la mise à jour du budget 2018-2019 et de l'analyse des principales variances au comité plénier;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu d'accepter cette mise à jour des dépenses et des revenus du budget 2018-2019, à titre de rapport d'étape.

Ce document, codifié sous le numéro F106-2, est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**19-03-11-175 MANDAT D'ACHAT – LICENCES MICROSOFT POUR LES COMMISSIONS SCOLAIRES – SAR325-2019**

ATTENDU que Collecto a pour mission de favoriser la mise en commun de services, notamment des regroupements d'achats, dans le but de permettre aux maisons d'enseignement de réaliser des économies de volume et des économies de temps en plus de faciliter les processus d'acquisition;

ATTENDU que Collecto a l'intention de réaliser un nouvel appel d'offres pour l'acquisition de licences Microsoft pour les commissions scolaires à compter du 13 février 2019 et que le contrat sera valide à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019;

ATTENDU que la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQc.C-65.1) oblige dorénavant les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement avant la réalisation de l'appel d'offres;

ATTENDU que la Commission scolaire a pris part à cet appel d'offres sous condition de l'acceptation par les dirigeants de l'organisme;

ATTENDU que Collecto a l'intention de conclure un contrat à commande (approvisionnement) avec des fournisseurs accrédités par le fabricant pour une durée initiale de douze (12) mois avec possibilité d'être

renouvelé en tout ou en partie pour une durée maximale de trente-six (36) mois;

ATTENDU que Collecto à l'intention d'attribuer le contrat au plus bas prix conforme aux exigences de l'appel d'offres;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares n'est pas déjà liée à un autre contrat pour ces mêmes produits;

ATTENDU qu'après la présentation au comité plénier du 18 février 2019 et l'analyse faite par la Commission scolaire, l'acquisition de licences Microsoft pour tous ses usagers constitue la solution qui répond davantage aux besoins de l'organisation et qui permet une plus grande complémentarité avec les outils déjà en place;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Valéry Marquis et résolu d'autoriser la participation de la Commission scolaire des Phares au mandant d'achat de licences Microsoft pour les commissions scolaires (SAR325-2019) pour un montant de 108 500 \$/an et ce, pour la durée du contrat.

**19-03-11-176 CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES 2019-2020 – POUR ADOPTION**

ATTENDU l'entente au comité paritaire du personnel enseignant, en vertu de l'article 8-4.02 de la convention collective locale du secteur des jeunes;

ATTENDU qu'une consultation a été effectuée auprès du comité de parents, du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent et du Syndicat du soutien scolaire des Phares (CSN);

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu d'adopter le document *Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes* pour l'année scolaire 2019-2020, document codifié sous le numéro E105;

Il est également résolu d'adopter le document *Onze jours de congé communs à tous les élèves du préscolaire* pour l'année scolaire 2019-2020, document codifié sous le numéro E105a.

Ces documents sont déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**19-03-11-177 CALENDRIERS SCOLAIRES DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 2019-2020 – POUR ADOPTION**

ATTENDU l'entente au comité paritaire du personnel enseignant, en vertu de l'article 11-10.03 de la convention collective locale pour les secteurs de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle;

ATTENDU qu'une consultation a été effectuée auprès du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent (SPPEBSL) et du Syndicat du soutien scolaire des Phares (CSN);

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque et résolu d'adopter les documents *Calendrier scolaire de la formation générale des adultes* et *Calendrier scolaire de la formation professionnelle* pour l'année scolaire 2019-2020, documents codifiés sous le numéro E205.

Ces documents sont déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**19-03-11-178 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN SECTEUR GÉNÉRAL 2018-2019 (SECTEUR ADMINISTRATIF, SURVEILLANTS D'ÉLÈVES ET TECHNICIENS EN LOISIR) – MODIFICATION**

ATTENDU les résolutions 18-05-28-309, 18-06-18-349, 18-09-24-33 et 18-11-26-98;

ATTENDU l'analyse des besoins réalisée par le Service des ressources humaines;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu de procéder aux modifications du plan d'effectifs, telles que présentées ci-dessous :

- Abolir un poste d'agent de bureau classe principale au Service des ressources financières, effectif le 1<sup>er</sup> avril 2019;
- Créer un poste d'agent de bureau classe 1 au Service des ressources financières, effectif le 1<sup>er</sup> avril 2019;

Il est également résolu d'intégrer ces modifications au plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général 2018-2019 codifié sous le numéro H104-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**19-03-11-179 ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR GÉNÉRAL**

ATTENDU le plan d'effectifs du personnel de soutien secteur général 2018-2019;

ATTENDU que les personnes salariées ont complété avec succès leur période d'essai conformément aux dispositions applicables à la convention collective du personnel de soutien et à la *Procédure relative à l'appréciation du rendement* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Valéry Marquis et résolu de procéder à l'engagement des personnes suivantes :

- Alyson Tremblay-Brochu, surveillante d'élèves, affectée à l'école du Portage-de la Rivière, à raison de 20 heures par semaine à compter du 18 janvier 2019;
- Dominique Martel, ouvrier certifié d'entretien, affecté au Service des ressources matérielles, à raison de 38,75 heures par semaine à compter du 18 janvier 2019;

- Jacky Gagné, opérateur en informatique classe 1, affecté au Service des ressources informationnelles, à raison de 35 heures par semaine à compter du 28 janvier 2019;
- Isabelle Leblanc, secrétaire, affectée au territoire de la Commission scolaire des Phares, à raison de 21 heures par semaine à compter du 31 janvier 2019;
- Denis Plourde, opérateur en informatique classe 1, affecté au Service des ressources informationnelles, à raison de 35 heures par semaine à compter du 8 février 2019.

**19-03-11-180    ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR DES SERVICES DE GARDE**

ATTENDU la liste des postes dans le secteur des services de garde 2018-2019;

ATTENDU que la personne salariée a complété avec succès sa période d'essai conformément aux dispositions applicables à la convention collective du personnel de soutien et à la *Procédure relative à l'appréciation du rendement* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de procéder à l'engagement des personnes suivantes :

- Catherine Lévesque, éducatrice en service de garde à l'école du Grand-Pavois–de Sainte-Agnès, à raison de 15,10 heures par semaine à compter du 19 janvier 2019;
- Julie Caron, éducatrice en service de garde à l'école de Mont-Saint-Louis, à raison de 20,17 heures par semaine à compter du 31 janvier 2019;
- Aline Rouleau, éducatrice en service de garde à l'école des Cheminots–de Saint-Rémi, à raison de 18,50 heures par semaine à compter du 1<sup>er</sup> février 2019;
- Geneviève Desrosiers, éducatrice en service de garde à l'école du Grand-Pavois–de Sainte-Agnès, à raison de 17,50 heures par semaine à compter du 15 février 2019;
- Alexandra Roy, éducatrice en service de garde à l'école du Rocher–D'Auteuil, à raison de 17,83 heures par semaine à compter du 8 février 2019;
- Gabrielle Belzile, éducatrice en service de garde à l'école de Mont-Saint-Louis, à raison de 17,08 heures par semaine à compter du 22 février 2019;
- Caroline Cassista, éducatrice en service de garde à l'école des Beaux-Séjours–de Sainte-Odile, à raison de 17,25 heures par semaine à compter du 22 février 2019.

**19-03-11-181 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CORPORATION DU VILLAGE DES SOURCES DE RIMOUSKI**

ATTENDU que la Corporation du Village des Sources de Rimouski est un organisme sans but lucratif et qu'il est administré par un conseil d'administration;

ATTENDU qu'un poste d'administrateur est actuellement vacant au sein du conseil d'administration;

ATTENDU l'intérêt de M. Michel Pineault à siéger à ce conseil d'administration;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nathalie Rioux et résolu de désigner M. Michel Pineault pour siéger à titre d'administrateur au sein du conseil d'administration de la Corporation du Village des Sources de Rimouski.

**19-03-11-182 RÉVISION DE LA POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSIBILITÉ AU TRANSPORT SCOLAIRE – POUR CONSULTATION**

ATTENDU la *Politique sur l'admissibilité au transport scolaire* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire des Phares d'y apporter certains ajustements pour faciliter les processus et des assouplissements pour le bénéfice des usagers;

ATTENDU que les modifications proposées ont été élaborées et recommandées par le comité consultatif du transport;

ATTENDU que ces modifications ont été analysées en comité plénier;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de soumettre à la consultation auprès du comité de parents, le projet de révision de la *Politique relative à l'admissibilité au transport scolaire* préparé par le comité consultatif du transport. Le retour de consultation est attendu pour le 10 avril 2019 au plus tard.

**19-03-11-183 ACHAT DE DEUX VÉHICULES POUR LE SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

ATTENDU le besoin de remplacement de deux véhicules de service servant au personnel d'entretien spécialisé du Service des ressources matérielles;

ATTENDU le résultat des démarches effectuées auprès de divers fournisseurs pour répondre à ce besoin;

ATTENDU la négociation de gré à gré tenue avec un fournisseur pouvant combler ledit besoin à l'intérieur du budget ciblé et disponible;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nathalie Rioux et résolu d'octroyer le contrat d'acquisition de deux véhicules de services usagés de type Savana Cargo



2500, année 2017, portant les numéros d'unité H2818 et H2894 au fournisseur Hamel Chevrolet Buick GMC Ltée pour la somme totale de 53 299,22 \$ avant taxes.

**19-03-11-184 RÉFECTION DE L'ENVELOPPE ET DE LA FENESTRATION AILE DE 1947 À L'ÉCOLE DES ALIZÉS – OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public pour le projet de réfection de l'enveloppe et de la fenestration aile de 1947 à l'école des Alizés;

ATTENDU les soumissions reçues;

ATTENDU la recommandation de l'architecte du projet, la firme Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu, architectes;

Il est proposé par M. Sylvain Gagné et résolu d'octroyer le contrat de l'enveloppe et de la fenestration aile de 1947 à l'école des Alizés à la firme Construction Gides April inc. plus bas soumissionnaire conforme pour la somme de 599 900 \$ taxes en sus.

**19-03-11-185 CONDOLÉANCES**

Il est proposé par M. Gaston Rioux et résolu d'adresser les plus sincères condoléances de la Commission scolaire des Phares aux membres de la famille de Monsieur Martin Roussel, enseignant en agriculture à l'ITA de La Pocatière, à la suite de son décès survenu le 9 février 2019.

**19-03-11-186 CONDOLÉANCES**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nathalie Rioux et résolu d'adresser les plus sincères condoléances de la Commission scolaire des Phares aux membres de la famille de Monsieur Jason Frenette, élève à l'école Paul-Hubert, à la suite de son décès survenu le 19 février 2019.

**19-03-11-187 CONDOLÉANCES**

Il est proposé par M. André Trahan et résolu d'adresser les plus sincères condoléances de la Commission scolaire des Phares aux membres de la famille de Madame Janick-Aimée Minville, enseignante à l'école l'Écho-des-Montagnes, à la suite de son décès survenu le 1<sup>er</sup> mars 2019.

**19-03-11-188 HUIS CLOS**

À 20 h 16, il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Claude Hamel et résolu de continuer la séance à huis clos.

**19-03-11-189 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 20 h 35, il est proposé par M. Sylvain Gagné et résolu de siéger en séance publique.

**19-03-11-190 MISE À L'ESSAI DU PERSONNEL CADRE**

Après avoir reçu, à huis clos, l'avis de recommandation de la direction générale de la personne concernée, il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque et résolu de confirmer M<sup>me</sup> Michèle Thibault dans le poste de directrice adjointe des centres de formation professionnelle qu'elle détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

**19-03-11-191 NOMINATION AU POSTE D'AGENTE D'ADMINISTRATION OU D'AGENT D'ADMINISTRATION AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

ATTENDU que le poste d'agente ou d'agent d'administration au Service des ressources humaines deviendra vacant à compter du 20 janvier 2020 à la suite du départ à la retraite de la titulaire du poste;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de nommer M<sup>me</sup> Kathy Chamberland au poste d'agente d'administration au Service des ressources humaines. La date d'entrée en fonction sera déterminée par la directrice générale.

**19-03-11-192 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DU ROCHER-D'AUTEUIL – MUTATION**

ATTENDU que le poste de direction de l'école du Rocher-D'Auteuil sera vacant à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 suite au départ à la retraite de la titulaire du poste;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de muter M<sup>me</sup> Marie-France Hins au poste de directrice de l'école du Rocher-D'Auteuil à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

**19-03-11-193 COMBLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE LA ROSE-DES-VENTS – MUTATION**

ATTENDU que le poste de direction de l'école de la Rose-des-Vents sera vacant à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 suite au départ à la retraite de la titulaire du poste;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de muter M<sup>me</sup> Hélène D'Amours au poste de directrice de l'école de la Rose-des-Vents à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

**19-03-11-194 COMBLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE L'ESTRAN – MUTATION**

ATTENDU que le poste de direction de l'école de l'Estran sera vacant à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 suite au départ à la retraite de la titulaire du poste;

ATTENDU la structure du réseau des écoles et des centres et la structure administrative de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation de la directrice générale;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de muter M<sup>me</sup> Valérie Gagnon au poste de directrice de l'école de l'Estran à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

**19-03-11-195 COMBLEMENT DE POSTES DE DIRECTION OU DE DIRECTION ADJOINTE D'ÉCOLE – FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION**

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU que des postes de direction et de direction adjointe seront vacants, à la suite des départs à la retraite annoncés, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Lévesque et résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, les postes de direction et de direction adjointe demeurés vacants à la suite des mutations.

Il est également résolu de former le comité de sélection pour le comblement de ces postes qui serait composé de :

- Quatre commissaires désignés par le conseil;
- Deux cadres nommés par la direction générale;
- Un parent nommé par le conseil d'établissement de l'école concernée pour les postes de direction.

De désigner les commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- M<sup>me</sup> Lise Lévesque
- M. Raynald Caissy
- M. Michel Pineault
- M. Mario Ross

Et de nommer le commissaire suivant pour agir comme substitut :

- M. Daniel Arseneault

#### **19-03-11-196 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

M<sup>me</sup> Madeleine Dugas présente son rapport d'activités pour la période du 15 janvier au 11 mars 2019.

#### **19-03-11-197 RAPPORT DU PRÉSIDENT**

M. Gaston Rioux présente son rapport d'activités pour la période du 15 janvier au 25 février 2019.

#### **19-03-11-198 QUESTIONS NOUVELLES**

Aucune question nouvelle n'est soumise.

#### **19-03-11-199 SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Aucune question n'est soumise.

**19-03-11-200 LEVÉE DE LA SÉANCE**

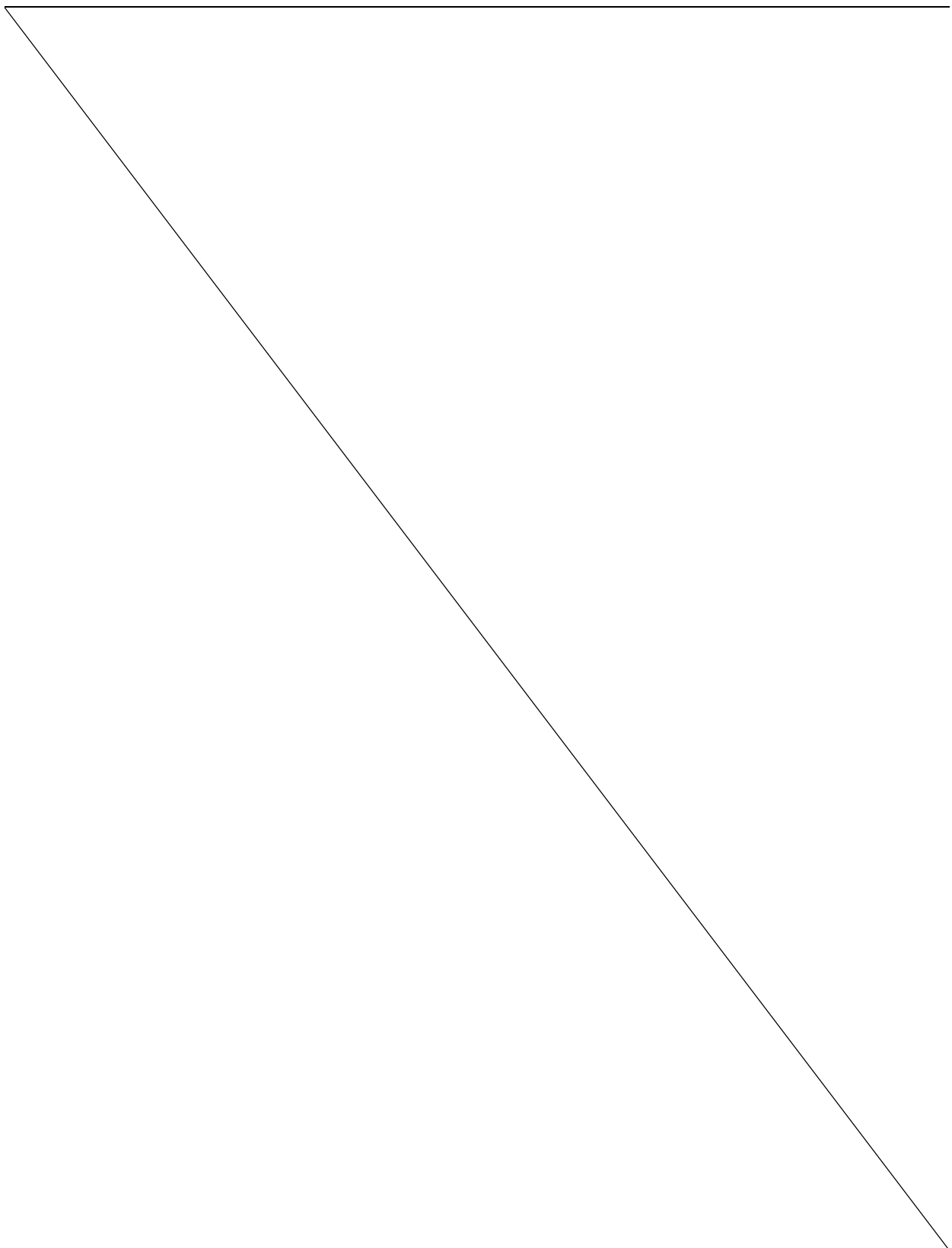
À 21 h 02 il est proposé par M. André Trahan et résolu de lever la présente séance.

---

PRÉSIDENT

---

SECRETARIE GÉNÉRALE





## *Conseil des commissaires*

*Séance extraordinaire du 11 mars 2019*

# INDEX DES RÉSOLUTIONS

---

19-03-11-168	VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION
19-03-11-169	MOT DU PRÉSIDENT
19-03-11-170	PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC
19-03-11-171	PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS
19-03-11-172	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
19-03-11-173	PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 14 JANVIER 2019 – APPROBATION ET SUIVIS
19-03-11-174	RÉVISION BUDGÉTAIRE 2018-2019
19-03-11-175	MANDAT D'ACHAT – LICENCES MICROSOFT POUR LES COMMISSIONS SCOLAIRES – SAR325-2019
19-03-11-176	CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES 2019-2020 – POUR ADOPTION
19-03-11-177	CALENDRIERS SCOLAIRES DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 2019-2020 – POUR ADOPTION
19-03-11-178	PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN SECTEUR GÉNÉRAL 2018-2019 (SECTEUR ADMINISTRATIF, SURVEILLANTS D'ÉLÈVES ET TECHNICIENS EN LOISIR) – MODIFICATION
19-03-11-179	ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR GÉNÉRAL
19-03-11-180	ENGAGEMENT – PERSONNEL DE SOUTIEN RÉGULIER SECTEUR DES SERVICES DE GARDE
19-03-11-181	NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CORPORATION DU VILLAGE DES SOURCES DE RIMOUSKI
19-03-11-182	RÉVISION DE LA POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSIBILITÉ AU TRANSPORT SCOLAIRE – POUR CONSULTATION
19-03-11-183	ACHAT DE DEUX VÉHICULES POUR LE SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES
19-03-11-184	RÉFECTION DE L'ENVELOPPE ET DE LA FENESTRATION AILE DE 1947 À L'ÉCOLE DES ALIZÉS – OCTROI DE CONTRAT
19-03-11-185	CONDOLÉANCES
19-03-11-186	CONDOLÉANCES

19-03-11-187	CONDOLÉANCES
19-03-11-188	HUIS CLOS
19-03-11-189	RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE
19-03-11-190	MISE À L'ESSAI DU PERSONNEL CADRE
19-03-11-191	NOMINATION AU POSTE D'AGENTE D'ADMINISTRATION OU D'AGENT D'ADMINISTRATION AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
19-03-11-192	COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DU ROCHER-D'AUTEUIL – MUTATION
19-03-11-193	COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE LA ROSE-DES-VENTS – MUTATION
19-03-11-194	COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE L'ESTRAN – MUTATION
19-03-11-195	COMPLEMENT DE POSTES DE DIRECTION OU DE DIRECTION ADJOINTE D'ÉCOLE – FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION
19-03-11-196	RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
19-03-11-197	RAPPORT DU PRÉSIDENT
19-03-11-198	QUESTIONS NOUVELLES
19-03-11-199	SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC
19-03-11-200	LEVÉE DE LA SÉANCE